Communauté de Communes du Pays Tarusate

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5 - PLAN DE ZONAGE Planche n° 9

Affaire :	Phase :	Echelle :
15-31e	APPROBATION	1/ 5 000°

PROJET DE PLUi ARRETE par délibération du Conseil Communautaire LE : 13 Décembre 2018	PROJET DE PLUi soumis à ENQUETE PUBLIQUE du 03/06/2019 au 05/07/2019	PLUi APPROUVE par délibération du Conseil Communautaire LE : 21 Novembre 2019

Le Président — Laurent CIVEL

Communauté de Communes du Pays Tarusate

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

38 quai Bacalan
33300 BORDEAUX
Tel : 05 56 20 10 70
Email : contact@agencemetaphore.fr

MÉTAPHORE — ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE

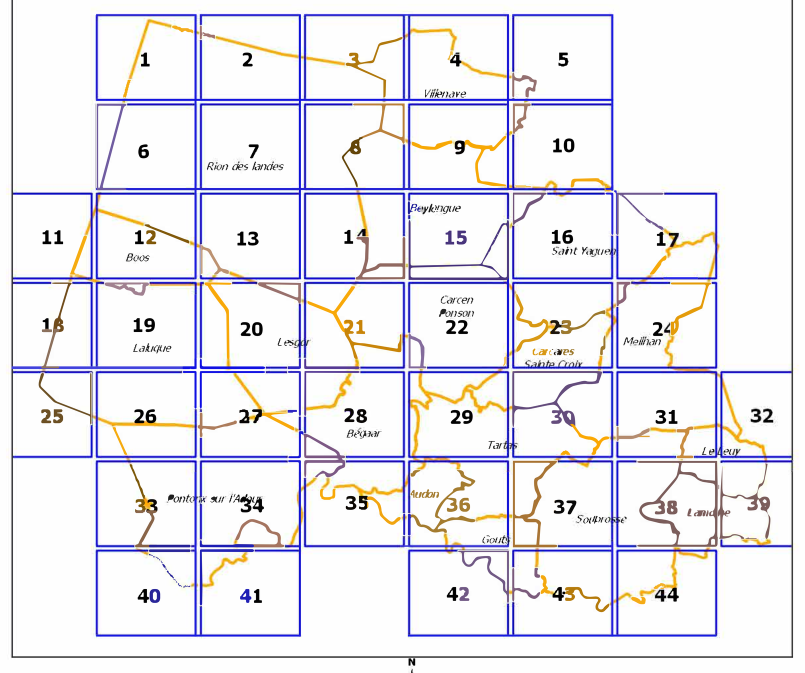

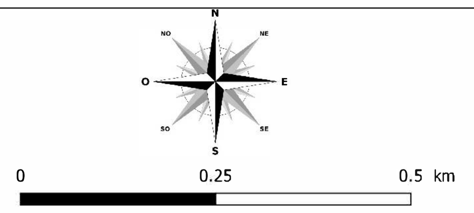

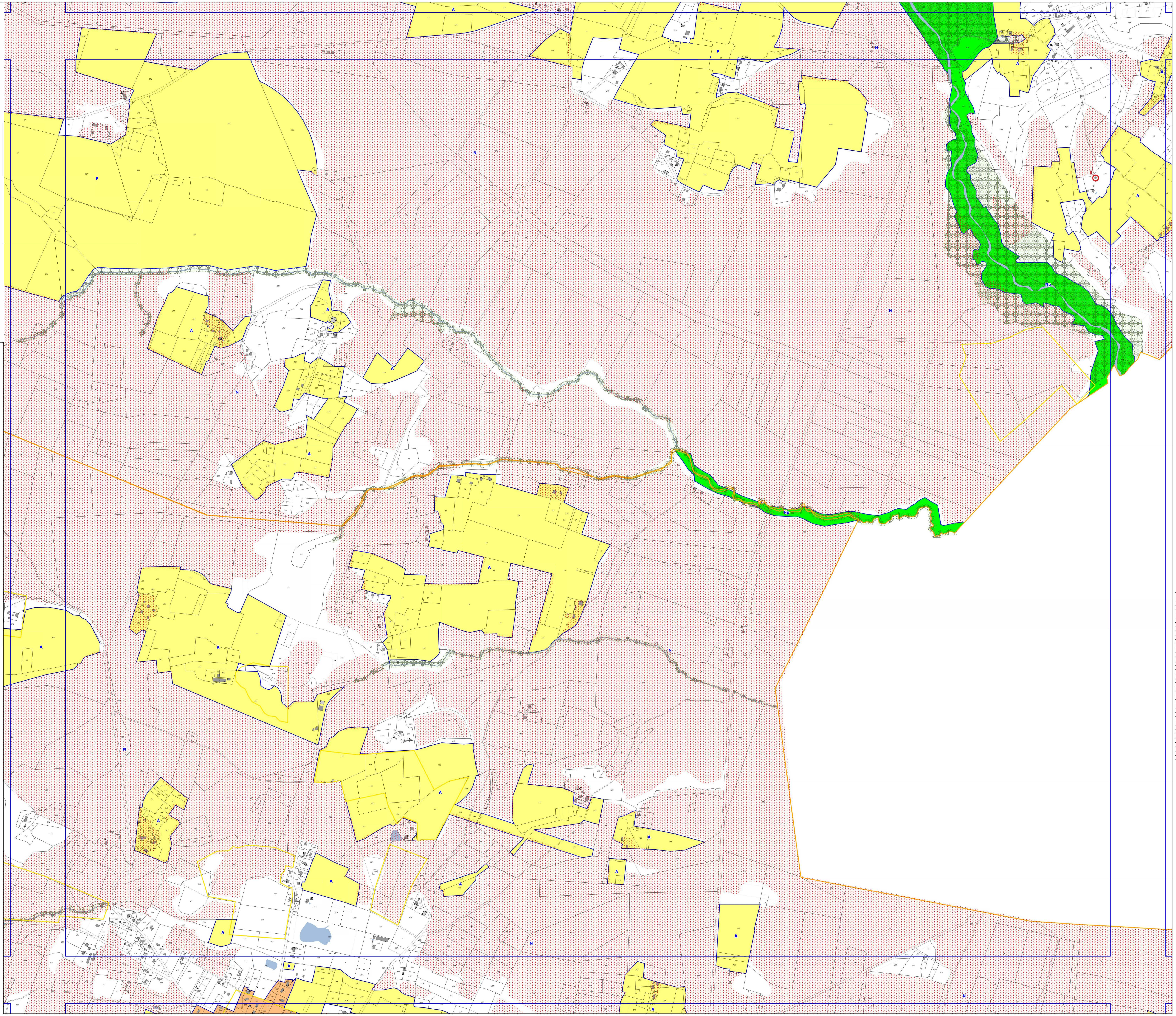

Dispositions relatives à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager
Espace Boisé Classé à conserver

Eléments à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme
Arbres remarquables
Parcs, jardins
Plantation à réaliser

Secteur à protéger pour motif écologique au titre de l'article L 151-23 du code de l'urbanisme
Zones Humides

Dispositions particulières relatives à la prévention des risques
Secteurs soumis à des risques d'inondation
Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)
Périmètre SEVESO
Canalisation de transport de gaz

Dispositions particulières relatives à la protection contre les nuisances
Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre soumis à prescription d'isolement acoustique par arrêt préfectoral

Dispositions relatives à la mise en valeur du patrimoine archéologique
Zone de présomption de prescription archéologique

Autres indications
Batis complementaires
Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L 151-11 du code de l'urbanisme
Emplacements réservés
Point de passage obligé défini dans le cadre des Orientations d'Aménagement et de Programmation
Recul des constructions au titre de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme

Recul Construction
Secteurs à l l'intérieur desquels le rez de chaussée des constructions affectées au commerce ou aux activités de services existants à la date d'approbation du PLUi doivent être préservés

Zonage
- UCca - Zone urbaine de centralité correspondant aux centres anciens à caractère principal d'habitat, d'activités commerciales et de services
- UCeca - Zone urbaine de centralité correspondant aux extensions des centres anciens à caractère principal d'habitat, d'activités commerciales et de services
- UCcb - Zone urbaine de centralité correspondant aux centres bourgs à caractère principal d'habitat, d'activités commerciales et de services
- UCp - Zone urbaine de centralité correspondant aux secteurs d'habitat contemporain à dominante pavillonnaire
- UCpp - Zone urbaine de centralité correspondant aux parcs de propriétés qu'il convient de protéger
- UH - Zone urbaine de hameau à caractère principal d'habitat pavillonnaire correspondant aux quartiers qui ne sont pas en continuité avec les centralités
- USa - Zone urbaine spécialisée correspondant à l'aérodrome de Rion des Landes et destiné aux activités liées à l'aéronautique
- USec - Zone urbaine spécialisée destinée aux équipements collectifs
- USae - Zone urbaine spécialisée destinée aux activités économiques, (activités artisanales, commerciales ou de bureaux,...)
- USi - Zone urbaine spécialisée destinée aux activités industrielles
- USsl - Zone urbaine spécialisée destinée aux activités de sport et de loisirs
- USer - Zone urbaine spécialisée correspondant aux installations de production d'énergie renouvelable existantes
- AUh1 - Zone à urbaniser correspondant aux terrains affectés à l'urbanisation organisée à caractère principal d'habitat
- AUh1a - Zone à urbaniser correspondant aux terrains affectés à l'urbanisation organisée à caractère principal d'habitat et ne bénéficiant pas de l'assainissement collectif
- AUh2 - Zone à urbaniser correspondant aux terrains insuffisamment équipés destinés à l'urbanisation à long terme par le biais d'une modification du PLU
- AUae - Zone à urbaniser destiné aux activités économiques (activités industrielles, artisanales, commerciales ou de bureaux), sous la forme d'opérations organisées
- AUer - Zone à urbaniser destiné aux installations de production d'énergie renouvelable
- AUeol - Zone à urbaniser destiné aux installations de production d'énergie éolienne
- A - Espace à protéger en raison de la valeur agricole des sols
- Aae - Espace à protéger en raison de la valeur agricole des sols correspondant aux secteurs de taille et de capacité d'accueil limités à caractère principal d'activités économiques situés en zone agricole
- N - Espaces naturels
- Na - Espaces naturels à protéger correspondant aux airials soumis à prescriptions architecturales
- Nae - Espaces naturels à protéger correspondant aux secteurs de taille et de capacité d'accueil limités à caractère principal d'activités économiques situés en zone naturelle
- Nc - Espaces naturels à protéger destiné aux carrières
- Nce - Espaces naturels à protéger correspondant aux centres équestres existants
- Ncsl - Secteur de carrière destiné à être reconverti en zone de sport et loisirs
- Ncn - Secteur de carrière destiné à être reconverti en zone d'espace naturel
- Nht - Espaces naturels à protéger destiné à l'hébergement touristique
- Np - Espaces naturels majeurs à protéger, (Sites Natura 2000 n° FR 7210077 « Barthes de l'Adour FR 7200724 « l'Adour », FR 7200722 « Réseau Hydrographique des affluents de la Midouze », FR 7212001 « Site d'Arjuzanx »)
- Nsl - Espaces naturels à protéger destiné aux activités de sport et de loisirs
- Ncerf - Secteur de carrière destiné à être reconverti en installations de production d'énergie renouvelable flottantes

Numeros	Désignation des opérations	Collectivités ou Services Publics bénéficiaires
A	Projets de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax et ses aménagements connexes	SNCF Réseau
1	Aménagement d'un carrefour	Commune de Bégaar
2	Aménagement d'un carrefour	Commune de Bégaar
3	Extension du foyer communal	Commune de Bégaar
4	Aménagement d'un carrefour	Commune de Bégaar
5	Création d'une piste cyclable le long de la route des chasseurs	Commune de Bégaar
6	Aménagement d'un giratoire	Commune de Bégaar
7	Création d'une piste cyclable	Commune de Bégaar
8	Création d'une piste cyclable	Commune de Bégaar
9	Création d'une piste cyclable	Commune de Bégaar
10	Création d'une voie liaison douce d'une emprise de 5m depuis la route de Cougne	Commune de Bégaar
1	Création d'une voie d'accès d'une emprise de 8m depuis la route de Chinan	Commune de Carcares Sainte Croix
1	Création d'une passerelle	Commune de Laluque
2	Extension du pôle d'équipements	Commune de Laluque
3	Extension du cimetière	Commune de Laluque
1	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 du bourg d'une emprise de 12m depuis la route d'Aurice	Commune de Lamothe
2	Création d'un espace public	Commune de Lamothe
1	Création d'un espace public	Commune de Le Leuy
1	Création d'une liaison douce d'une emprise de 5m entre la place de l'église et la zone AUh1 du Champ du bourg	Commune de Pontonx sur l'Adour
2	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 du Champ du bourg d'une largeur de 16m depuis la rue de Buglose	Commune de Pontonx sur l'Adour
3	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 du Champ du bourg d'une largeur de 16m depuis la rue de Lesbordes	Commune de Pontonx sur l'Adour
4	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 du Champ du bourg d'une largeur de 16m depuis la rue de Lesbordes	Commune de Pontonx sur l'Adour
1	Création d'une voie d'accès d'une emprise de 8m entre le chemin de Pegaule et la rue Dominique Bellegarde	Commune de Rion des Landes
2	Aménagement du carrefour, angle Avenue du Marensin et rue de Miconine	Commune de Rion des Landes
3	Elargissement à 8m du chemin de Pegaule	Commune de Rion des Landes
4	Création d'une voie d'accès d'une emprise de 8m entre le chemin de Pegaule et la rue Dominique Bellegarde	Commune de Rion des Landes
5	Création d'une déviation d'une emprise de 18m entre l'Avenue de l'Océan et l'Avenue Saint Vincent de Paul	Commune de Rion des Landes
1	Création d'un espace public	Commune de Saint Yaguen
1	Création d'une liaison douce, d'une emprise de 10 mètres, entre le bourg et le lotissement Bonjour	Commune de Souprosse
2	Création d'une voie nouvelle d'une emprise de 8m depuis la route de Jeanbidaou	Commune de Souprosse
3	Création d'une voie nouvelle depuis le chemin du Pigeon	Commune de Souprosse
4	Aménagement d'un carrefour giratoire reliant la RD n°3 et la RD n°924	Commune de Souprosse
1	Elargissement du chemin du Claous	Commune de Tartas
2	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 de Lasvignes d'une emprise de 10m depuis le chemin de Jacques	Commune de Tartas
3	Création d'une liaison douce d'une emprise de 5m entre la rue des charpentiers et la zone AUh1 de ville basse	Commune de Tartas
4	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 de Ville basse d'une emprise de 8m depuis l'Avenue Léon Blum	Commune de Tartas
1	Création d'une voie d'accès à la zone AUh1 de Lasvignes d'une emprise de 10m depuis la route de Arengosse	Commune de Villenave